



Problème de caution entre moi et le propriétaire

Par **djibyz**, le **19/12/2008** à **18:04**

bonjour, je n'ai pas rempli d'état des lieux d'entrée et de sortie et mon propriétaire me dit que ma caution couvre les réparations, hors pour moi il n'y a aucune réparation à faire. est-ce que je peux l'attaquer en justice? a-t-il le droit de ne pas me rendre ma caution sans états des lieux d'entrée et de sortie? merci de me répondre dès que possible.